

# SEANCE DU 18 AVRIL 2013

\*\*\*\*\*

L'an deux mille treize, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bérus, légalement convoqué le 11 avril 2013, s'est réuni en séance publique à la mairie de Bérus sous la présidence de Monsieur LAMARE Gille, Maire.

*Etaient présents* : MM LAMARE Gille, EVETTE Gérard, LOUVEL Marie-Thérèse, FORGET Joël, THOMAS Sylvie, DURAND Gérard, BEDOUET Alain, DOUDIEUX Josiane.  
Formant la majorité des membres en exercice.

*Etait absent représenté* : Mr ROWLAND Laurent (a donné pouvoir à Mr EVETTE Gérard).

*Etait absent excusé* : Aucun.

*Secrétaire de séance* : Mr DURAND Gérard.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2013.
- Choix teinte enduit église.
- Aménagement carrefour La Croix et signalisation à prévoir.
- Demande de classement chemins ruraux dans la voirie communale.
- Renouvellement contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles Farago Sarthe.
- Affaires diverses.

*Le procès-verbal de la réunion du 28 mars deux mille treize est approuvé, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.*

### **Choix teinte enduit église**

Après avoir pris connaissance des échantillons de teintes pour les travaux de l'enduit extérieur de l'église, proposés par Mr Didier PANCHER Responsable du chantier d'insertion d'Oiseau le Petit, vu qu'aucune couleur n'est satisfaisante, le Conseil Municipal reporte sa décision.

### **DÉLIBÉRATION N° 2013-04-D21B**

**Matière Domaines de compétences par thème – Sous matière Voirie – Code 8.3**

**Objet : Aménagement carrefour La Croix et signalisation à prévoir**

Le Maire :

- fait savoir que les usagers de la Motte, la Palestine, la Noëe et Route des Bois de Vaux circulent à grande vitesse ;
- propose d'aménager le carrefour pour sécurité ;
- remet un plan de situation de l'état initial afin que chacun apporte ses diverses propositions d'aménagement du croisement.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal :

- Donne un avis de principe pour mettre un rondpoint à l'intersection et un stop sur la sortie de la route de la Motte vers le bourg.
- Sollicite Mr LEVEL Jean-Claude, Correspondant Territorial de la DDT 72/UT/Nord Sarthe dans le cadre de la mission ATESAT.

### **DÉLIBÉRATION de principe N° 2013-04-D22B**

**Matière Domaines de compétences par thème – Sous matière Voirie – Code 8.3**

**Objet : Classement chemins ruraux dans voirie communale**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée délibérante la volonté de classer dans la voirie communale les chemins ruraux suivants :

- CR n°6 à la Feuillère,
- CR de Maleffre ZB n°20,
- CR prolongeant la VC 103 (jusqu'au taillis).

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Demandent :
  - le classement des chemins ruraux précités dans la voirie communale,
  - à la DDT 72/UT/Nord Sarthe dans le cadre de la mission ATESAT la mise à jour du tableau de classement.
- Autorisent Monsieur le Maire à lancer la procédure de classement.

### **DÉLIBÉRATION de principe N° 2013-04-D23B**

**Matière Commande publique – Sous matière Marchés publics – Code 1.1**

**Objet : Renouvellement contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles Farago Sarthe**

Monsieur le Maire :

- fait savoir que le contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles souscrit avec Farago Sarthe arrive à échéance ;
- présente la proposition du nouveau contrat de Farago Sarthe dont la prestation s'élève à 378,52 € ht et révisable annuellement suivant l'indice des prix des services publié par l'INSEE ainsi qu'en fonction des charges inhérentes aux travaux.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent le nouveau contrat d'une durée de 5 ans pour la période de juillet 2013 à décembre 2017 au titre de l'intervention sur le réseau communal au niveau du tout à l'égout, lagunes et talus avec 2 interventions par an pour la dératation.
- Autorisent Monsieur le Maire à signer ledit contrat 13/4112114.

## Affaires diverses - Informations

### 1. Devis remplacement de l'ordinateur et d'un scanner

Le Conseil Municipal demande plusieurs devis d'entreprises avant de se prononcer.

### 2. Copeaux pour aire de jeux

Le Maire fait savoir que la Commune d'Ancinnes propose de fournir des copeaux pour l'aire de jeux au prix de 54,50 € (valeur août 2011). La dépense s'élèverait à 195,54 € ttc pour 3 m3.

### 3. Aménagement du Bourg

Présentation d'un projet estimatif.

### 4. Informations

#### ➤ Cérémonie du 8 mai 2013

A l'occasion de la Victoire 1945, le Maire fait savoir que la manifestation se déroulera à Bérus Mercredi 8 mai 2013 avec le concours des Associations des Anciens Combattants d'Arçonnay, Bérus, Champfleur et Saint Patern et invite les membres du Conseil municipal à participer à cette cérémonie.

#### ➤ Courriers

- SATESE 72 : Rapports d'analyses des stations d'épuration du Bourg et de la Feuillère.
- DASEN72 : Mouvement départemental concernant les rythmes scolaires de la rentrée scolaire 2013.
- Moulins le Carbonnel – Comice agricole 2013 : Programme du vendredi 30 août au dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2013.
- Association des Maires de France : Simulation de répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté De Communes des Portes du Maine Normand. Détermination du nombre de délégués communautaires avant le 30 juin 2013.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, la séance est levée à 22h45.